

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE  
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 1 juin 2015, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée.

Sont présents:

Jean-François Couture, conseiller  
Claudette Trudel Bédard, conseillère  
André Beaudoin, conseiller  
Caroline Poisson, conseillère  
Jacques Tessier, conseiller  
Bertin Cloutier, conseiller

Autres présences: Louis Paillé, Jean-Yves Piché et Julie Veillette

Rés. 2015

06-165:

Ouverture de la séance

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

06-166 :

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point Affaires nouvelles :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2015.
4. Correspondance
5. Comptes et état des revenus et dépenses
6. Questions de l'assistance
7. Embauche des étudiants pour la saison estivale 2015.
8. A) Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local, reddition de comptes 2014.  
B) Ministère des Transports/rapport d'inspection des ponts.  
C) Travaux de réparation d'asphalte
9. A) Demande d'appui auprès de la CPTAQ de Josée Trépanier et Yvon Landry.  
B) Demande d'appui auprès de la CPTAQ de Nancy Perron et André Bordeleau.
10. Demande de dérogation mineure pour le 114, rang St-Georges.
11. Offre de service pour l'étude d'installation septique du 631, rue Notre-Dame.
12. Demande de crédit de taxes  
A) Marcel Beaupré  
B) Déplacement inutile de vidange de fosses septiques
13. Salaire des animateurs de la Maison des Jeunes.

14. Engagement d'une agence de sécurité pour la surveillance des endroits publics
15. A) Travaux sur le chemin du lac V'limeux  
B) Demande de subvention pour les ponts et ponceaux  
C) Demande d'ajout de gravier sur le chemin du lac Archange
16. Demande d'appui concernant le transfert d'enfants de la maternelle vers Lac-aux-Sables.
17. a) Remplacement de la clôture du parc Saint-Jean-Optimiste  
b) Demande d'achat d'un tapis de nivelage flexible pour le terrain de baseball  
c) Demande d'achat de buts de soccer et d'accès à un rangement.  
d) Rénovation de la surface du jeu d'eau
18. A) Demande d'aide financière de l'organisateur du demi-marathon de Ste-Thècle.  
B) Demande d'aide financière de la Fondation du CSSS.  
C) Demande d'aide financière de l'Association des riverains pour la protection du Lac Croche de Sainte-Thècle.  
D) Demande d'aide financière de la Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie.
19. A) Le Nouvelliste/publicité pour la Fête nationale du Québec  
B) Héritage de la Vallée de la Batiscan/publicité sur site Web  
C) Cahier spécial activité estivale du Bulletin Mékinac
20. A) FQM/ congrès 2015  
B) Fondation Rues Principales/ colloque annuel.
21. Modification de la résolution 2014-06-234 concernant la 4<sup>ème</sup> avenue du lac Croche Sud.
22. Période de questions de l'assistance
23. Affaires nouvelles :
  - A) **Formation d'autopompe**
  - B) **Engagement d'employés occasionnels**
  - C) **Félicitation à un bénévole du Corps de cadet**
  - D) **Autorisation de passage de motoneige**
  - E) **Maison des jeunes/porte ouverte**
24. Ajournement ou levée de la séance

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015  
06-167 :

Adoption du procès-verbal des séances du mois de mars 2015

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2015, tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

## Correspondance reçue en mars 2015

**Ministère de l'agriculture, Pêcheries et l'alimentation du Québec**

Il nous envoie leur portrait agroalimentaire de la Mauricie.

**Ministère des transports et Ministre Responsable de la Région de Montréal**

Le MTQ et le MRRM nous informe que la subvention de 92 400 \$ pour le Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local 2015 est accordée à notre municipalité.

### **Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec**

La CPTAQ nous informe qu'elle a reçu la demande d'autorisation pour Monsieur Gervais Arsenault et qu'elle procédera à l'étude détaillée de cette demande.

La CPTAQ nous envoie le compte rendu de la demande et l'orientation préliminaire pour le dossier de Madame Josée Trépanier et Monsieur Yvon Landry. Après pondération et l'ensemble des critères, la CPTAQ considère que cette demande devrait être refusée.

### **Corporation de Transport adapté de Mékinac**

CTAM nous envoie leurs états financiers de 2014.

### **Curriculum Vitae**

Monsieur François Trépanier nous offre ses services pour les travaux de la rue Masson.

### **Forum pour jeunes canadiens**

Le forum pour jeunes canadiens est à la recherche de jeunes qui souhaitent faire connaître le régime politique fédéral du Canada et se faire entendre.

### **Fédération des Municipalité du Québec**

La FQM nous envoie un communiqué de presse. Dans ce communiqué de presse la FQM accueille avec soulagement la majoration de l'aide financière pour les petites municipalités concernant les infrastructures de l'eau potable et les eaux usées.

### **Municipalité de Grande-Piles**

La Municipalité de Grande-Piles nous envoie un extrait de la résolution concernant la demande d'appui pour l'aménagement d'une voie de desserte ferroviaire pour le site industriel à Sainte-Thècle.

### **Municipalité de Hérouxville**

La municipalité de Hérouxville nous envoie la résolution 2015-05-117 concernant l'appui du CLD Mékinac.

### **Municipalité de Saint-Adelphe**

La Municipalité de Saint-Adelphe nous envoie un extrait de la résolution concernant la demande d'appui pour l'aménagement d'une voie de desserte ferroviaire pour le site industriel à Sainte-Thècle.

### **Nouvelliste**

Dans l'édition du 12 mai 2015, on mentionne que notre municipalité est placée au rang 10 des palmarès des municipalités pour les coûts les moins dispendieux.

### **Régie des incendies de la Vallée de Mékinac**

La RIVM nous envoie une résolution pour l'entente relative à la garde, à l'entretien et à l'utilisation du traîneau d'évacuation médicale.

### **Sing&Sist**

Maïté et Naïma Périgny nous offrent leurs services comme chanteuse.

### **Société d'Habitation du Québec**

La SHQ nous envoie la révision budgétaire pour l'année 2015.

### **Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie**

La SSJBM nous offre une aide financière de 1 200 \$ dans le cadre du Programme d'assistance financière aux célébrations locales pour l'organisation de la Fête Nationale.

## Ville de Saint-Tite

La Ville de Saint-Tite nous envoie la résolution 2015-05-156 : résolution d'appui au CLD Mékinac.

Rés. 2015

06-168:

### Dépôt de la correspondance

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance du mois de mai 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

06-169:

### Approbation des comptes

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois de mai 2015 au montant de 346 122.04 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### Questions de l'assistance :

Jocelyne Gervais parle du classement de notre municipalité concernant le coût des services (2<sup>ème</sup> dans Mékinac et 10<sup>ème</sup> dans notre groupe de population).

Jovette Groleau pose des questions concernant le sondage pour le changement de nom du parc Saint-Jean-Optimiste.

Rés. 2015

06-170:

### Emplois étudiants : préposé à l'entretien des parcs, animateur Parc Saint-Jean-Optimiste, préposé au recensement des chiens et sauveteur de plage.

CONSIDÉRANT que les postes offerts sont deux recenseurs pour les chiens, quatre animateurs pour les parcs et deux préposés à l'entretien des parcs;

CONSIDÉRANT que le comité de sélection pour l'embauche des étudiants pour l'été 2015 recommande d'engager

Pour l'animation aux parcs : Guillaume Ricard, coordonnateur et animateur, Francis Groleau, Roxanne Rompré et Harmonie Joly, animateurs (trices)

Pour l'entretien des parcs et des débarcadères Dave Francoeur

Pour le recensement des chiens : Cédric Plamondon

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection du Carrefour Jeunesse-Emploi pour l'embauche de deux étudiants pour l'été 2015 dans le cadre du projet Jeunes au Travail Desjardins 2015 (William Ricard pour l'entretien des parcs et Vincent Bacon comme recenseur de chiens);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Jean-François Couture que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle retienne les services des personnes suivantes pour effectuer les tâches ci-après décrites:

Animation au parc Saint-Jean Optimiste : Guillaume Ricard, coordonnateur/animateur, son salaire horaire sera de 11.55 \$, elle débutera son travail le 15 juin 2015 pour 9 semaines à raison de 35 heures semaine. Francis Groleau, Roxanne Rompré et Harmonie Joly, animateurs (trices), le salaire horaire sera de 10.55 \$, ils débuteront leur travail le 22 juin 2015 pour 8 semaines à raison de 30 heures semaine.

Entretien des espaces verts des parcs et surveillance des débarcadères : Dave Francoeur et William Ricard. Début du travail : 03 juin 2015 ou selon disponibilité pour environ 8 à 10 semaines. Salaire horaire : 10.55 \$.

Recenseur de chiens : Cédric Plamondon et Vincent Bacon. Début du travail: 30 juin 2015 pour 6 semaines. Salaire horaire : 10.55 \$

2 ° Les heures de formation faites en dehors de ces horaires seront rémunérés au taux indiqué au premier paragraphe.

## ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

06-171:

Ministère des Transports/rapport d'utilisation des compensations visant l'entretien et préventif des routes locales 1 et 2

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de \$ 92 399 pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2014;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts; situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'UN vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes de l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Caroline Poisson, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Sainte-Thècle informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

## ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

06-172:

Ministère des Transports/rapport d'inspection des ponts

CONSIDÉRANT que le Ministère des Transports a fait l'inspection des ponts situés sur notre réseau municipal;

CONSIDÉRANT que le Ministère des Transports a noté des réparations mineures à effectuer sur certains ponts;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que la municipalité de Sainte-Thècle mandat le directeur des travaux publics pour faire effectuer les réparations nécessaires identifiées par le Ministère des Transports au ponts du chemin Saint-Michel Sud, de la Route Charest et au chemin du Lac-Aylwin.

## ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

06-173:

Travaux de réparation d'asphalte

CONSIDÉRANT que nous avons différents endroits dans la municipalité qui ont besoin de réparation en asphalte :

CONSIDÉRANT que le directeur des travaux publics a identifié des endroits à prioriser pour effectuer des réparations et a demandé le coût de ces travaux;

CONSIDÉRANT que Lebel Asphalte nous a fourni un prix pour ces travaux de réparations d'asphalte

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Lebel Asphalte au montant de 8 800\$ plus les taxes pour des réparations d'asphalte au coin des chemins Saint-Joseph et Marcotte, sur Saint-Joseph, sur la rue Notre-Dame, sur la rue du Centenaire, sur le chemin Saint-Pierre

Sud et Saint-Michel Sud.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015  
06-174:

Demande d'appui auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec de Josée Trépanier et Yvon Landry

CONSIDÉRANT que Josée Trépanier et Yvon Landry ont présenté une demande à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec afin de construire une résidence, dossier # 409519;

CONSIDÉRANT le compte rendu de la demande et l'orientation préliminaire émis par la Commission;

CONSIDÉRANT qu'ils désirent se porté acquéreur des lots vacants portant les numéros 4 756 846, 5 068 445, 5 068 446 et 5 068 447 et ainsi devenir seuls propriétaires de l'ensemble de la propriété d'une superficie d'environ 80 hectares;

CONSIDÉRANT les terrains visés sont inclus dans la demande à porter collective que la municipalité a présenté et a été acceptée par la Commission dans le cadre de l'article 59;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle appui la demande présentée par Josée Trépanier et Yvon Landry auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec afin d'utiliser le lot # 4 757 800 du cadastre du Québec, à des fins non agricole pour la construction d'une résidence.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015  
06-175 :

Demande d'appui auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec de Nancy Perron et André Bordeleau

CONSIDÉRANT que André Bordeleau et Nancy Perron présentent une demande à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec afin de lotir 7 terrains et de les utiliser à une fin autre que l'agriculture;

CONSIDÉRANT que les terrains ainsi lotis serviront pour des fins de construction résidentielle;

CONSIDÉRANT le terrain visé est inclus dans la demande à porter collective que la municipalité a présenté et qui a été acceptée par la Commission dans le cadre de l'article 59;

ENCONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle appuie la demande présentée par André Bordeleau et Nancy Perron auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec afin de subdiviser le lot 4 756 462 en 7 parties pour des fins de construction résidentielle dans la localité de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015  
06-176:

Demande de dérogation mineure pour le 114, rang Saint-Georges

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de Madame Lina Julien consistant à autoriser la construction d'un bâtiment complémentaire qui, avec l'ensemble des bâtiments totalisera une superficie de 96.11 mètres carrés, le tout en contravention à l'article 50 du 7 règlement de zonage 8-90 qui exige une superficie maximale de 75 mètres carrés;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif en urbanisme a étudié cette demande et nous recommande de l'autoriser;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise la dérogation mineure suivante pour le 114, rang Saint-Georges à Sainte-Thècle :

- Accepte la dérogation mineure de 21.11 mètres carrés pour la construction d'un bâtiment complémentaire.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015  
06-177:

Offre de service pour l'étude d'installation septique au 631, rue Notre-Dame

CONSIDÉRANT que la municipalité doit refaire l'installation septique du bureau au 631 rue Notre-Dame;

CONSIDÉRANT que la municipalité a demandé aux Consultants S.B. de nous faire un prix pour réaliser l'étude pour la caractérisation de sols et conception des plans;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre des Consultants S.B. au montant de 750.00\$ plus les taxes pour effectuer l'étude de caractérisation de sols et conception des plans d'installation septique pour le bureau du 631, rue Saint-Jacques à Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Demande de crédit de taxes de Marcel Beaupré

Il faut qu'il demande au service d'évaluation d'enlever la notion de commercial dans sa fiche d'évaluation pour pouvoir enlever les services dont ils n'utilisent pas.

Rés. 2015  
06-178:

Demande de crédit de taxes pour les déplacements inutiles de vidange de fosses septiques de 2014

CONSIDÉRANT que plusieurs propriétaires se plaignent des factures de déplacement inutile pour la vidange de leur fosse septique de l'année 2014;

CONSIDÉRANT que durant l'année 2014, la vidange de fosses septiques a été effectué environ deux mois après la date prévu sur les avis que la RGMRM avait expédié à ces propriétaires;

CONSIDÉRANT que la municipalité conteste la facturation des déplacements inutiles pour la vidange des fosses septiques pour les propriétaires suivants :

	Date prévu	Date effectué	Montant
Louissette Guimont	30-07-2014	20-10-2014	50.00 \$
Louis Germain	23-07-2014	01-10-2014	100.00 \$
Johanne Pichette	23-07-2014	01-10-2014	100.00 \$
Marie-Hélène Bélisle	22-07-2014	30-09-2014	100.00 \$
François Béland	23-07-2014	06-10-2014	100.00 \$
Simon Charrette	28-07-2014	15-10-2014	100.00 \$
Bernard Coté	16-07-2014	23-09-2014	50.00 \$
Gaston Magny	17-07-2014	25-09-2014	50.00 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- annule les factures de déplacement inutile des propriétaires ci-dessus mentionnés
- demande à la MRC de Mékinac un crédit pour ces montants de déplacement inutile

- le montant de ces déplacements inutiles sera déduit de la prochaine facturation de la MRC.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

06-179:

Salaire des animateurs de la Maison des Jeunes

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle augmente le salaire des animateurs de la Maison des Jeunes de 0.20 \$ et ce à compter du 1<sup>er</sup> mai 2015. Leur salaire sera de 11.05\$ de l'heure.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

06-180:

Engagement d'une agence de sécurité pour la surveilles des endroits publics

CONSIDÉRANT que la municipalité désire engager un agent de sécurité pour la surveillance des endroits publics;

CONSIDÉRANT que nous avons reçu une offre d'agence de sécurité soit de Agence Sécurité Accès;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre d'Agence Sécurité Accès pour la fourniture

- D'un agent avec voiture pour les vendredis et samedis à compter du 13 juin 2015 jusqu'au 23 août 2015 de 20h00 à 1h00.
- D'un agent avec voiture pour le 23 juin 2015 de 20h00 à 1h00.
- Pour le Festival des Lacs et Forêts dans le parc Saint-Jean-Optimiste
  - Jeudi le 2 juillet, deux agents dans le parc Saint-Jean-Optimiste de 19h00 à minuit.
  - Vendredi et samedi (3 et 4 juillet), 2 agents de 20h00 à 2h00 et 2 agents de 22h00 à 4h00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

06-181:

Travaux sur le chemin du lac Vlimeux

CONSIDÉRANT que la municipalité a commencé le chemin menant du lac Bouton au lac Vlimeux;

CONSIDÉRANT que les argents disponibles sont :

Résiduel du 40 000 \$ promis par la MRC	6 703.42 \$
La Municipalité de Saint-Roch-de-Mékinac	1 500.00 \$
La MRC de Mékinac (programme des baux de villégiature)	2 100.00 \$

CONSIDÉRANT qu'une demande a été envoyée aux propriétaires de terrains pour avoir une participation financière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Accepte d'ajouter un montant de 2 000 \$ pour les travaux du chemin reliant le lac Bouton au lac Vlimeux.
- Autorise les travaux d'amélioration du chemin reliant le lac Bouton au lac Vlimeux pour un montant équivalent aux sommes reçues.



## ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015  
06-182:

### Demande de subvention pour les ponts et ponceaux

CONSIDÉRANT que le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs nous a avisé de l'abaissement du tonnage autorisé sur le pont du chemin du lac-du-Missionnaire localisé sur les terres du domaine de l'État dans notre municipalité et de prévoir des travaux afin de rétablir les limites de tonnage précédentes;

CONSIDÉRANT que la capacité portante de ce pont est importante pour le maintien des opérations de déneigement;

CONSIDÉRANT que le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs a instauré un programme d'aide pour des travaux pour la restauration des traverses de cours d'eau;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Thècle aimerait bénéficier de ce programme d'aide afin de restaurer le pont du chemin du lac-du-Missionnaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Demande une aide financière dans le cadre du programme «Travaux pour la restauration des traverses de cours d'eau».
- Autorise Louis Paillé, directeur général/secrétaire trésorier à signer pour et au nom de la municipalité tout document concernant cette demande.

## ADOPTÉE UNANIMEMENT

### Demande d'ajout de gravier sur le chemin du lac Archange

Le conseil n'accorde pas de gravier pour ce chemin; car nous avons fourni plusieurs voyages de gravier l'an passé.

Rés. 2015  
06-183:

### Demande d'appui concernant le transfert d'enfants de la maternelle vers Lac-aux-Sables

CONSIDÉRANT que le Commission scolaire de l'Énergie a informé cinq familles de notre municipalité que 2 enfants parmi ces cinq familles ne pourront être admis à la maternelle de l'École Masson de Sainte-Thècle dû à un surnombre d'enfants inscrits à la maternelle et faute d'enfants supplémentaires pour ouvrir une 2<sup>ème</sup> classe;

CONSIDÉRANT que ces 2 enfants sont âgés de 4 et 5 ans et seront envoyés à l'École le Sablon d'or de la municipalité du Lac-aux-Sables;

CONSIDÉRANT que ces enfants ont créé des liens affectifs et sociaux avec d'autres enfants de leur milieu au cours des dernières années;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Thècle multiplie les efforts pour attirer des familles dans la localité en invoquant la présence de services de proximité comme une école primaire;

CONSIDÉRANT que si la Commission scolaire de l'Énergie commence à envoyer les enfants de notre municipalité dans les écoles des localités voisines, la venue de nouvelles familles dans notre localité en sera grandement affectée;

CONSIDÉRANT que nous croyons que d'autres solutions peuvent être envisagées au lieu d'envoyer ces enfants dans une école d'une autre municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Bertin

Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- demande à la Commission scolaire de l'Énergie de réviser sa position et d'intégrer tous les enfants de la maternelle de notre localité à l'École Masson de Sainte-Thècle.
- appuie fortement la démarche des parents des enfants concernés par cette situation.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015  
06-184:

Remplacement de la clôture du parc Saint-Jean-Optimiste

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de remplacer la clôture du parc Saint-Jean-Optimiste le long de la rue Saint-Jean;

CONSIDÉRANT qu'une offre nous a été fourni par Clôtures Cambrek Inc.;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Clôtures Cambrek Inc. au montant de 6 644.00 \$ plus les taxes pour la fourniture et l'installation de d'environ 348 pieds de clôture industrielle de 60 pouces de hauteur, de couleur galvanisé et défaire la clôture existante du parc Saint-Jean-Optimiste le long de la rue Saint-Jean, tel que soumis sur leur proposition du 14 mai 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015  
06-185:

Demande d'achat d'un tapis de nivelage flexible pour le terrain de baseball

CONSIDÉRANT que les joueurs de baseball nous demandent de remplacer le tapis de nivelage pour le terrain;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte d'acheter un tapis de nivelage flexible pour le terrain de baseball du Groupe Sport-Inter plus au montant de 445.95 \$ plus les taxes. Cette dépense sera prise à même la réserve du baseball mineur.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015  
06-186:

Demande d'achat de buts de soccer et d'accès à un rangement

CONSIDÉRANT que les organisateurs du soccer nous demandent d'acheter deux buts mobiles et avoir accès à un rangement pour ces buts;

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte d'acheter deux buts de soccer au coût de 219.99 \$ chacun plus les taxes du Groupe Sports-Inter plus et nous leur fournissons un rangement. Cette dépense sera prise à même la réserve du baseball mineur.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015  
06-187:

Rénovation de la surface du jeu d'eau

CONSIDÉRANT que la surface du jeu d'eau du parc Saint-Jean-Optimiste a besoin d'être restaurée;

CONSIDÉRANT que le coût de ces travaux est estimé à environ 6 000 \$;

CONSIDÉRANT que Sophie Merla de Béton vivant nous offre d'effectuer cette rénovation et de fournir en commandite la main d'œuvre qui représente environ

3 000 \$;

CONSIDÉRANT que Sophie Merla essaiera d'avoir une commandite pour la peinture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de payer de matériaux (peinture, béton et autres) pour un montant d'environ 1 526.66\$ pour la restauration du jeu d'eau du Parc Saint-Jean-Optimiste. Cette somme proviendra du fonds réservé du Festi Desk-Soc (526.66\$) et 1 000 \$ du fonds général.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

06-188:

Demande d'aide financière de l'organisateur du demi-marathon de Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT que l'organisateur du demi-marathon de Sainte-Thècle nous demande une commandite publicité pour cette activité;

CONSIDÉRANT que cette commandite est de la publicité à la radio (rythme 100.1 et 106.9 Fm);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de payer une publicité à la radio d'un montant de 500 \$ dans le cadre du demi-marathon de Sainte-Thècle qui se tiendra le 27 juin 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

06-189:

Demande d'aide financière de la Fondation du CSSS

CONSIDÉRANT que la Fondation du CSSS nous demande une aide financière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 100 \$ à la Fondation du CSSS de l'Énergie pour l'achat d'un appareil d'échographie.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

06-190:

Demande d'aide financière de l'Association des riverains pour la protection du Lac Croche de Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT que l'Association des riverains pour la protection du lac Croche nous demande une commandite pour réaliser un aménagement paysager;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 500 \$ à que l'Association des riverains pour la protection du lac Croche pour la réalisation d'un aménagement paysager modèle qui sera fait au Parc Saint-Jean-Optimiste.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Demande d'aide financière de la Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie

Le conseil ne donne pas suite à cette demande.

Rés. 2015

06-191:

Le Nouvelliste/publicité pour la Fête nationale du Québec

CONSIDÉRANT que la municipalité envoie un dépliant dans le Publi-sac pour annoncer les activités de la Fête nationale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle ne prend pas de publicité dans le Nouvelliste annonçant la Fête nationale du Québec; car un dépliant sera envoyé dans le Publi-sac pour cette activité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Héritage de la Vallée de la Batiscan/publicité sur site Web

Le conseil municipal ne donne pas suite à l'offre de visibilité sur le site Web d'Héritage de la Vallée de la Batiscan.

Rés. 2015  
06-192:

Bulletin de Mékinac/publicité dans le cahier des activités estivales

CONSIDÉRANT que le Bulletin de Mékinac publie un cahier des activités estivales et nous demande de prendre une publicité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de prendre une publicité au montant de 125 \$ dans le cahier des activités estivales du Bulletin Mékinac.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015  
06-193:

FQM/Congres 2015

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise le directeur général et secrétaire trésorier à assister au congrès de la FQM et les dépenses reliées à ce congrès seront à la charge de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015  
06-194:

Fondation Rues Principales/colloque annuel

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise le maire et la directrice générale adjointe à assister au colloque annuel de la Fondation Rues Principales et les dépenses reliées à ce colloque seront à la charge de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015  
06-195:

Modification de la résolution 2014-06-234 concernant la 4<sup>ème</sup> avenue du Lac Croche sud (Aqueduc)

CONSIDÉRANT que nous devons modifier la résolution 2014-06-234 selon les exigences du MDDELCC concernant le prolongement du réseau d'eau potable sur la 4<sup>ème</sup> Avenue du Lac Croche Sud à Sainte-Thècle;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- mandate Patrice Bédard, ingénieur, du service d'ingénierie de la MRC de Mékinac afin de préparer les plans et devis pour le prolongement du réseau d'eau potable sur la 4<sup>ème</sup> Avenue du Lac Croche Sud.
- L'autorise à présenter une demande d'autorisation au Ministère du développement durable, environnement et lutte contre les changements climatiques.

- Confirme l'engagement de la municipalité de Sainte-Thècle, à transmettre au MDDELCC, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

##### Questions de l'assistance :

Michel Rheault remercie le conseil pour la subvention de l'aménagement paysager modèle au parc Saint-Jean-Optimiste, demande si le syndicat est d'accord que ce soit des bénévoles qui réalise cet aménagement et de vérifier auprès de nos assurance et de la CSST.

Jovette Groleau parle du sondage concernant le changement de nom du parc Saint-Jean-Optimiste et demande si nous avons l'historique de ce parc.

Yves Marchand demande de réparer le ponceau situé sur le chemin du Barrage et demande quand sera refait le barrage du lac du Jésuite.

##### Affaires nouvelles :

- A) **Formation d'autopompe**
- B) **Engagement d'employés occasionnels**
- C) **Félicitation à un bénévole du Corps de cadet**
- D) **Autorisation de passage de motoneige**
- E) **Maison des jeunes/porte ouverte**

Rés. 2015  
06-196:

##### Formation d'autopompe pour deux pompiers volontaires

CONSIDÉRANT que les pompiers volontaires Éric Marcotte et Yves Mongrain doivent reprendre le cours d'autopompe;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de payer la reprise du cours d'autopompe de deux pompiers volontaires au coût de 1 069.27 \$

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015  
06-197:

##### Engagement d'employés occasionnels

CONSIDÉRANT que Pierre Bélisle a un autre emploi et il ne pourra pas travailler pour les travaux de la rue Masson;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit remplacer M. Bélisle et engager un autre employé occasionnel pour les travaux de la rue Masson;

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu deux CV de personnes disponibles à travailler;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle engage Louis-Philippe Lafrenière et François Trépanier comme employés occasionnels pour les travaux de la rue Masson.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le conseil demande d'envoyer une lettre de félicitation à Michel Lefebvre pour son implication avec le corps de cadet.

Rés. 2015  
06-198:

##### Sentier de motoneige/chemin Saint-Joseph

CONSIDÉRANT que le club de motoneige de la Mauricie Inc. nous demande un droit de passage sur une partie du chemin Saint-Joseph;

CONSIDÉRANT que la partie de chemin que demande le club de motoneige n'est pas entretenue par la municipalité durant la saison hivernale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Accord un droit de passage au Club de motoneige de la Mauricie Inc. sur une section du chemin Saint-Joseph soit : de l'intersection du chemin des oies-blanches jusqu'au lot 4 756 319 pour servir de sentier de motoneige.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Caroline Poisson informe le conseil et l'assistance qu'il y aura une porte ouverte à la Maison de Jeune de Sainte-Thècle le lundi 15 juin 2015 à 19 heures.

Rés. 2015  
06-199:

Levée de la séance

À 20h50, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

---

Maire

---

Secrétaire-trésorier